



ZETTING-DIEDING

Bulletin municipal 2014

infos



Le 17 novembre 2014, Martine Stern, Fabien Stenger et Jean-Marie Meyer se sont vus honorer, suite à une délibération du conseil...
(suite p.6-7)



Voilà déjà un an que le périscolaire a ouvert ses portes. Quelques changements sont survenus cette année, un changement d'équipe...
(suite p.30-31)



La presse régionale attire régulièrement l'attention des lecteurs sur la menace qui pèse sur une partie du patrimoine artistique...
(suite p.34-35)

Jean-Marie LITZENBURGER
HORTICULTURE



10, rue des Vergers
57200 BLIESBRUCK
Tél.-Fax 03 87 02 37 04



KALHAUSEN - 03 87 02 18 40

SPÉCIALITÉS:

- Viandes du Terroir
- Charcuteries Maison



Tél : 03 87 26 20 06



TRAVAUX PUBLICS THOMAS DEHLINGER



SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME
03 87 29 13 13 www.starck-elec.com

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit mutuel Coteaux Val de Sarre
Agences à Neufgrange, Sarreinsming et Witting

S.V.T. Industry

Concassage - Criblage - Manutention

1 rue des Mésanges - 57905 ZETTING
Tél. +33 (0)3 87 02 10 83
Fax : +33 (0)9 70 62 78 79
E-mail : contact@svt-industry.com
Web : www.svt-industry.com

EXPLOITATION FORESTIÈRE
— Guy ANCEL —



3, Rue du Lavoir - **57930 BETTBORN** - Tél. 87 07 87 17

SERVICE DEPANNAGE PLUS
MACHINE A CAFE - MATERIEL C.H.R.

2 rue des Rossignols 06 10 40 54 79
57905 WITTRING 03 87 02 05 70



Patrice PINCEMAILLE
VENTE - REPARATION
servicedepannageplus@sfr.fr

Le mot du Maire



Cette année, c'est une nouvelle équipe qui s'est installée dans la mairie de votre commune.

Nous nous sommes rapidement mis au travail, découvrant, pour la plupart, la fonction d'élu communal.

De nombreuses actions ont été reconduites : concours des maisons

fleuries, replantation d'arbres en forêt, Saint Nicolas dans les écoles, cérémonie du 11 novembre...

Nous avons aussi été confronté à des chantiers importants tels que la mise en place des rythmes scolaires, avec un vendredi après-midi libéré pour les enfants, et donc une activité périscolaire concentrée sur le vendredi. Le renouvellement des baux de chasse a grandement mobilisé notre énergie et reste à finaliser.

Notre premier « gros chantier » est également sorti de terre près de la mairie. Une aire de jeux sera en effet opérationnelle au printemps prochain, afin d'offrir à nos enfants un lieu de détente le plus convivial possible, qui soit en même temps disponible pour les enfants étant au périscolaire.

Nous avons mis un effort particulièrement important sur la communication. Ainsi, pour chaque rendez-vous important, nous communiquons désormais non seulement avec le journal, mais aussi par un flyer déposé dans vos boîtes aux lettres. Et nous allons plus loin désormais avec notre site internet qui se veut interactif, permettant de recevoir par mail les « news » de la commune et de ses associations.

L'année est vite passée et ce bulletin en est la conclusion. Une année nouvelle nous attend avec de nouveaux projets à mettre en œuvre.

Tout d'abord, la réfection de notre salle polyvalente. Nous avons lancé également des consultations sur divers autres projets qui pourraient voir le jour, tel le cheminement piétonnier allant de la rue principale à la gare. Enfin, nous travaillons en collaboration avec la communauté d'agglomération pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la passerelle de Dieding. Il nous faudra faire des arbitrages et voir quelles seront les priorités pour les années à venir. L'essentiel reste pour nous d'avoir une commune toujours accueillante et dynamique.

Nous vous donnons d'ailleurs rendez-vous le 11 janvier prochain sur le parking de la salle polyvalente pour partager ensemble un vin chaud de l'amitié.

Dans cette attente, passez de chaleureuses fêtes de Noël et je vous souhaite une bonne année à tous.

Sommaire

Le mot du Maire.....	p.3
Conseil Municipal.....	p.4
Commissions.....	p.5
Honorariat.....	p.6-7
Travaux.....	p.8-9
Urbanisme.....	p.10
Taxe d'aménagement.....	p.11
Syndicat des eaux.....	p.12-13
Baux de chasse.....	p.14-15
Forêt communal de Zetting	p.16-17
Maisons fleuries.....	p.18
Bibliothèque.....	p.19
Pompiers.....	p.20-21
Etat Civil.....	p.22
Club Epargne.....	p.23
Carte de 1768.....	p.24-25
Maternelle.....	p.26-27
Ecole Primaire.....	p.28-29
Périscolaire.....	p.30-31
Conseil de Fabrique de Zetting....	p.32
Enfants de chœur.....	p.33
Mémoire collective	p.34-35
Association des vétérans.....	p.36-37
A.S. Zetting.....	p.38-39
Avenir Val de Sarre.....	p.40
Recensement	p.41
Country Valley.....	p.42-43
Les Arboriculteurs	p.44
Exposition avicole de Zetting	p.45
Renseignements utiles.....	p.46



Conseil Municipal

Maire



Bernard FOUILHAC-GARY

Adjoints



Gilles LE BORGNE



Bernard JEDAR



Martine LETT

Conseillers



Blandine STENGER



Régis SCHLEGEL



Aline LOTZ



Didier STERN



Yves SCHEIBER



Michèle PEIFER



Pierre BECKMANN



Nathalie BENMEDJEBER



Alphonse ERTZSCHEID



Michael KREMER



Lahcène NACHI

Commissions



	Travaux, aménagements urbains et sécurité	Appel d'offres	Finances	Projets lotissements	Forêts et affaires agricoles	Chasse	Affaires scolaires	Sports et culture	Communication
Bernard FOUILHAC-GARY	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱
Bernard JEDAR	✱	✱	✱	✱	✱	✱			
Gilles LE BORGNE	✱	💧	✱	✱	✱		✱	✱	✱
Martine LETT	✱	✱	✱	✱	✱		✱	✱	✱
Aline LOTZ	✱						✱	✱	
Alphonse ERTZSCHEID	✱	💧	✱		✱	✱			✱
Blandine STENGER	✱	✱		✱				✱	✱
Didier STERN	✱	💧		✱	✱				
Lahcène NACHI	✱		✱	✱	✱	✱			✱
Michael KREMER	✱		✱					✱	✱
Michèle PEIFER	✱		✱	✱				✱	✱
Nathalie BENMEDJEBER	✱					✱	✱	✱	✱
Pierre BECKMANN	✱		✱					✱	
Régis SCHLEGEL	✱		✱	✱			✱	✱	
Yves SCHEIBER	✱	💧		✱	✱			✱	

COIFFURE · VISAGISME · RELOOKING · ESTHETIQUE

SOLANGE SCHOETTEL

LA BIOSTHETIQUE
PARIS

1 RUE DE LA SARRE - 57905 DIEDING ANNEXE DE ZETTING
TEL : 03 87 02 07 29
scm.coiffure@orange.fr · www.scm-coiffure.com

S.G.E. GINGEMBRE & ASSOCIÉS S.A.S

Cabinet de Typographie et d'arpentage
Géomètre expert D.P.L.G.

6, rue Louis Verdet - **57200 SARREGUEMINES**
Tél. 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70



Honorariat

Le 17 novembre 2014, Martine Stern, Fabien Stenger et Jean-Marie Meyer se sont vus honorer, suite à une délibération du conseil municipal, respectivement des titres d'adjoints honoraires et de maire honoraire pour avoir réalisé dix-huit années de mandats électoraux.

De plus, M. Salin, le sous-préfet, a récompensé l'ancien maire pour ses vingt années de services méritants. Plus de 130 personnes ont assisté à cette cérémonie, en présence du député M. Lett, du conseiller général M. Karmann, des élus de la CASC, des élus municipaux, des présidents d'associations, des employés communaux, ainsi que des membres des familles des honorés.



Le maire M. Fouilhac-Gary a rappelé leurs parcours, avant de leur remettre à chacun une écharpe brodée. Le sous préfet a ensuite décoré Jean-Marie Meyer de la Médaille d'Honneur communale, départementale et régionale pour son engagement.



Les trois élus honorés



Parmi les nombreuses réalisations sous les trois mandats de Jean-Marie Meyer, le maire a souligné à titre de souvenirs :

- la réfection de la mairie, déplacée au 13, rue de l'église, avec sa magnifique salle du conseil,
- la réfection de la bibliothèque,
- les travaux dans cette salle polyvalente,
- la réfection de la maison paroissiale qui permettra d'offrir un nouvel accueil aux pompiers en plus d'une chambre funéraire,
- la réfection de nos églises de Zetting et Dieding,
- la réfection de nos écoles,
- l'entretien de nos voiries, avec l'enfouissement des réseaux aériens, la mise en place du gaz, l'arrivée de la fibre optique,
- la mise en conformité du réseau d'assainissement,
- la modernisation de l'éclairage public,
- la réfection de trottoirs, et la création de nouveaux parkings,
- la création du lotissement de la Pommeraie,
- la mise en chantier du lotissement de l'orée du bois et d'un autre sur Dieding...

Ainsi, Martine, Fabien et Jean-Marie qui s'étaient engagés sur une liste en 1995, ont contribué, non seulement à la bonne et saine gestion de nos deux villages de Zetting et Dieding, mais également participé à leurs croissances, à leurs modernisations et à leurs entrées dans le XXI^{ème} siècle.

Les trois élus honorés ont évoqué leur passion, sans compter le temps, pour la fonction qu'ils ont exercée avec le soutien indispensable et compréhensif de leurs proches, pour accomplir leurs divers mandats au sein de la commune.

L'ancien maire était également vice-président de la Casc et a contribué à la concrétisation de divers projets (déchetterie, station d'épuration...).

Très ému par la présence de cette nombreuse assemblée qui réunissait trois maires, il a souhaité pour l'avenir de la commune, en confiance, avec une image maritime :

« Bon vent au maire et à son nouvel équipage ».



Les trois dernières générations de maires



TRAVAUX et ACHATS depuis le 1^{er} Avril 2014

La commune a investi pour la sécurité de ces bâtiments et de son personnel.

➤ **Mairie :**

installation d'un interphone avec caméra, coût de l'opération : 1817 €

➤ **Vestiaire du stade municipal :**

installation d'un système d'alarme suite à de nombreux cambriolages, coût annuel : 670 €

Des travaux ont été réalisés pour l'entretien et le développement des espaces de rencontres.

➤ **Salle socioculturelle :**

- renouvellement du tubage du conduit de fumée de la chaufferie, coût de l'opération : 2634 €
- achat de tonnelles : 1579 €

➤ **Mairie :**

création d'un site internet, coût 539 € dont l'hébergement annuel : 360 €

➤ **Voirie :**

- réalisation d'une portion complémentaire de trottoir : rue de la forêt, coût de l'opération : 1204 €
- Eclairage public : remplacement de deux luminaires, coût de l'opération : 1735 €

L'école maternelle a été dotée d'une nouvelle installation pour une mise en conformité avec l'activité périscolaire et l'école primaire a bénéficié d'un nouvel équipement.

➤ **Ecole maternelle :**

installation de conduite d'eau chaude pour une mise en conformité avec l'activité périscolaire pour les lavabos dans la salle d'eau, coût de l'opération : 860 €

➤ **Ecole primaire :**

- renouvellement du tubage du conduit de fumée de la chaufferie, coût de l'opération : 442 €
- achat de 3 bancs : 381 €

➤ **Divers travaux en régie :**

Pour prêter main forte aux ouvriers communaux, trois jeunes stagiaires saisonniers ont contribué à la réfection d'une salle de classe de l'école primaire et du grillage de l'enceinte scolaire.





- Ecole maternelle : confection et installation d'un nouveau placard:
 - Ecole primaire :
 - réfection des peintures dans la classe du CP de Mme Royer et dans les vestiaires,
 - rénovation des portes intérieures et des portails de l'école,
 - installations de supports d'affichages en liège,
 - renouvellement des porte-manteaux et de la peinture sur le mur d'enceinte de la cour,
- Coût des matériaux pour les travaux en régie : 2563 €



- Nettoyage en forêt ; Travaux d'entretien des bâtiments communaux,
- Fleurissement de la commune : 2092 €
- Fauchage-Elagage ; curage des avaloirs...

➔ **Autres achats :**

- Sonorisation portative : 298 €
- Souffleur : 677 €

➔ **Acquisitions de terrains :**

- Lotissement « L'orée du bois » : 16010 €
- Autres parcelles hors lotissement : 3250 €



Urbanisme

La 1^{ère} révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de ZETTING a été approuvée par Délibération du Conseil Municipal le 19 mai 2006.

Le territoire couvert par le PLU est entièrement divisé en zones :



Plan de Zetting



Plan de Dieding

- zones Urbaines : une « **zone U** » comprend de l'habitat, des services, activités diverses et des équipements collectifs.
- zones A Urbaniser : une « zone AU » : correspond à un secteur naturel de la commune destinée à être ouvert à l'urbanisation soit
- une **zone 1AU** future non équipée, destinée à l'habitat, aux services, aux activités diverses et aux équipements collectifs.
- Une **zone 1AUL** destinée essentiellement aux sports et aux loisirs
- Une **zone 2AU** ne pourra être mise en oeuvre qu'après modification ou révision du PLU, pour une utilisation future optimale, elle doit être protégée.
- zones Agricoles : une « zone A » correspond à un secteur, équipé ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- zones Naturelles et forestières dites « **zones N** »

Pour chaque secteur d'une zone, le règlement définit des droits, des contraintes et des interdictions sur les constructions ou les aménagements autorisés.

Aussi, il est fortement conseillé, avant d'entreprendre, de consulter le PLU pour vérifier selon la zone, que doit-on respecter ?

De plus il faut remplir si besoin le formulaire administratif correspondant au projet envisagé.

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur le site de la commune ou en mairie lors des permanences sur rendez-vous.

Les formulaires utiles sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site.

Taxe d'aménagement



Certains d'entre vous ont pu lire dans le journal, ou à travers un compte rendu de conseil municipal que Zetting conservait le taux de sa taxe d'aménagement à 3%.

Qu'est ce que cette taxe ?

Il s'agit d'une taxe applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables.

Comment se calcule cette taxe ?

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante :

$$\begin{array}{ccccc}
 \textbf{Surface taxable} & \times & \textbf{Valeur forfaitaire} & \times & \textbf{Taux} \\
 \text{(construction ou aménagement)} & & \text{(sauf valeur fixe} & & \text{(fixé par la collectivité territoriale} \\
 & & \text{pour certains aménagements)} & & \text{sur la part qui lui est attribuée)}
 \end{array}$$

Le taux est composé de 3 parts (communale, départementale et régionale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal, conseil général et conseil régional.

Le taux de la part communale se situe entre 1 % et 5 %, porté jusqu'à 20 % dans certains secteurs (travaux substantiels de voirie ou de réseaux, par exemple). Le taux peut varier selon les secteurs du territoire de la commune.

Un abattement de 50 % est prévu pour :

- les logements aidés et hébergements sociaux,
- les 100 premiers m² des locaux d'habitation à usage d'habitation principale,
- les locaux à usage industriel ou artisanal, dont les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale,
- les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

Quelques exemples

- Je construis ma maison de 200m² : je vais payer une taxe d'aménagement de plus de 6000€
- J'agrandis ma terrasse. Elle n'est pas couverte : pas de taxe pour moi.
- Je mets une caravane sur un terrain. Je paie la taxe de 180€
- Je construis une piscine de 200m². La valeur de ma taxe sera de 600€
- Je vais réaliser une place de parking. Je suis soumis à la taxe d'aménagement de 120€

Valeur forfaitaire			Taux commune de ZETTING		Taux département		Taux région		Exemples		Valeur
									Surface OU emplacement		Taxe à payer
Surface	712	x	3%	+	2%	+	1%	x	200	=	6408 €
Surface	712	x	3%	+	2%	+	1%	x	70	=	1495 €
Caravane	3000	x	3%	+	2%	+	1%	x	1	=	180 €
Piscine	200	x	3%	+	2%	+	1%	x	50	=	600 €
Parking	2000	x	3%	+	2%	+	1%	x	1	=	120 €



Syndicat des eaux

1. Composition du Syndicat des Eaux :

Suite aux élections municipales de mars 2014, le comité syndical s'est reconstitué. Il est composé par 2 membres de plein droit des communes de WIESVILLER, WOELFLING et ZETTING ainsi que de 2 membres de la commune de BLIESBRUCK à titre de représentation du quartier de la HERMESKAPPEL.

A la suite de la séance du 23 avril 2014 ont été élus :

Président :	Fabien STENGER	Commune de ZETTING
Vice président :	Fabien PEIFER	Commune de WOELFLING
Membres :	Elodie LETT	Commune de WIESVILLER
	Hubert KARMANN	Commune de WIESVILLER
	Martine LETT	Commune de ZETTING
	Claude SITTER	Commune de WOELFLING
Membres consultatifs :	Jacques SCHOULER	Commune de BLIESBRUCK
	Christian SEGALLA	Commune de BLIESBRUCK
Secrétariat :	Mairie de ZETTING – Katia STUNER – 03.87.02.38.68	

L'exploitation de la station de pompage et du réseau est confiée à Christian HUTH. Pour l'exploitation des branchements et relevés de compteurs :

Christophe HEITGER – 06.32.10.96.58

Pour les installations des particuliers des communes de WOELFLING et de ZETTING

Paul RAYMOND – 06.30.87.05.90

Pour les installations des particuliers de la commune de WIESVILLER.

2. Le prix de l'eau :

Sur la facture vous trouverez, d'une part, les montants qui relèvent du syndicat des eaux :

- Abonnement du compteur : 10 € pour un semestre.
- Consommation d'eau : 1,05 € par m3 depuis janvier 2013

A titre de comparaison, le prix moyen en France du m3 d'eau est de 1,51 €. Le prix de l'eau n'avait pas été augmenté depuis 1999, il était de 1,143 jusqu'au 31 décembre 2012. Les résultats financiers satisfaisants, résultants d'une gestion rigoureuse pendant les deux derniers mandats, ont permis de baisser le prix du m³ sans impacter la capacité d'autofinancement du Syndicat. Les recettes de la vente de l'eau doivent permettre de couvrir les charges de fonctionnement : l'électricité pour le pompage, l'entretien et les réparations courantes, les frais administratifs ainsi que l'autofinancement des gros travaux d'investissement liés à l'outil de production.

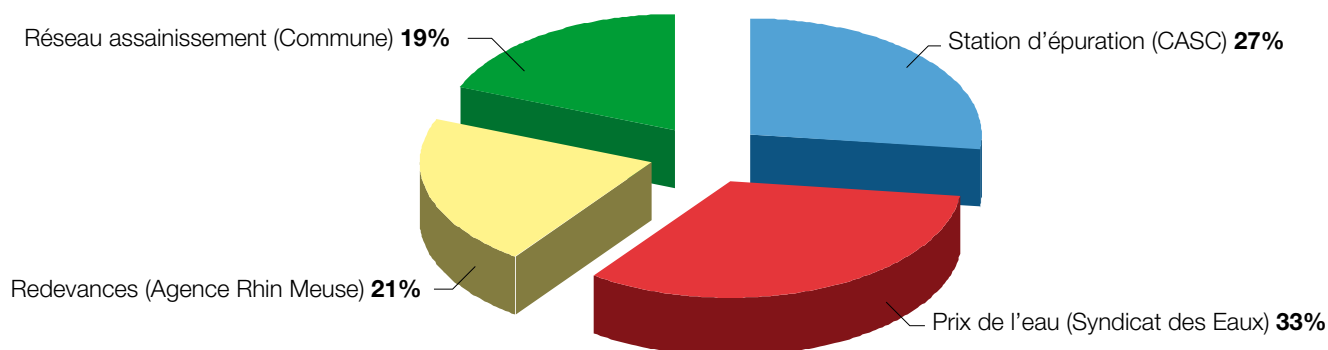
Le syndicat a opté, pour les travaux d'exploitation ne nécessitant pas de moyens lourds de génie civil, la solution en régie afin de maîtriser au plus juste les coûts de fonctionnement.

L'essentiel du montant de la facture est en coût variable en fonction de la consommation en m3 de chaque abonné. Le syndicat fait apparaître des redevances sur la facture dont il ne fait que l'encaissement et le reversement pour les différents bénéficiaires.



Vous trouverez, sur le graphe ci-dessous, la répartition en pourcentage de ces différents éléments.

Répartition de la facture à partir de MAI 2013



Communes	0,65 € par m ³	Pour les abonnés raccordés au réseau
Agence de l'Eau Rhin et Meuse	0,345 € par m ³	Pour la pollution domestique
	0,274 € par m ³	Pour la modernisation du réseau
Communauté d'agglomération	0,20 € par m ³	Pour les communes non raccordées à une station d'épuration
Sarreguemines Confluences	0,845 € par m ³	Pour les communes raccordées à une station d'épuration

Vous avez vu apparaître, à partir de mai 2009, le nouveau tarif de 0,845 € pour financer le traitement des eaux usées. En effet la station d'épuration de ZETTING est opérationnelle depuis cette date et traite les eaux usées des communes de ZETTING, ainsi que WIESVILLER et WOELFLING.

3. A quoi servent les redevances ?

➤ Commune :

Les recettes du budget assainissement de la commune proviennent directement de cette redevance. Elle permet de financer le programme restant des travaux d'assainissement à réaliser dans les communes, comme par exemple les extensions du réseau d'assainissement.

➤ Agence de l'Eau Rhin et Meuse :

L'agence subventionne les travaux de modernisation des réseaux ainsi que l'exploitation des stations d'épuration et du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

➤ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences :

C'est elle qui a la compétence pour la réalisation, l'exploitation des stations d'épuration ainsi que du réseau de transport entre les communes. La redevance sert à financer la construction des équipements et des réseaux de liaison.

En résumé, la facture d'eau sert à financer l'ensemble des processus depuis le pompage jusqu'au rejet de l'eau dans le milieu naturel :

- La production de l'eau
- La distribution de l'eau
- La récupération des eaux usées par le réseau d'assainissement
- Le traitement des eaux usées
- Enfin le rejet d'une eau purifiée dans le milieu naturel.

Pour le Comité du Syndicat des Eaux
Le président : Fabien STENGER



Baux de chasse

La location des baux de chasse

Vous avez reçu dans votre boîte à lettre un document vous demandant si vous souhaitiez conserver le produit de la chasse et vous avez besoin d'éclaircissement pour comprendre ?

Cet article est fait pour vous :

Le ban de Zetting s'étend sur près de 600 hectares, répartis entre plus de 1200 propriétaires différents. Cette superficie peut être mise en location auprès des chasseurs, moyennant un loyer auquel chaque propriétaire peut prétendre, au prorata de la surface non bâtie dont il dispose.

Tous les 9 ans, la commune endosse le rôle d'agent « foncier » et va rechercher un, ou plusieurs locataires pour cette surface chassable. Elle commence par le découper en lot, qu'elle va proposer à la location lors d'une adjudication auprès de candidats chasseurs.

Une fois attribuée, le chasseur locataire paiera chaque année à la perception le montant du loyer fixé par l'adjudication. Chaque propriétaire pourra alors récupérer sa part de loyer en se rendant à la perception pour réclamer son dû. La commune de Zetting, le plus gros propriétaire du ban avec ses 153 hectares lui appartenant (dont 144 ares de forêt communale !), reçoit sa part de recette de location de la chasse.

Dans son rôle d'agent immobilier, la commune va cette année mettre en adjudication deux lots, la Sarre faisant office de frontière naturelle entre les deux lots. Cela signifie qu'après une mise à prix de départ, les chasseurs intéressés par la location vont faire monter les enchères du loyer. Chaque lot sera loué pendant les neuf prochaines années au chasseur le plus offrant.

Sur Zetting, un propriétaire a également joué de son droit de réserve. Disposant de plus de 25 hectares d'un seul tenant, ce propriétaire s'est « réservé » ses terres qui ne seront donc pas mises en location par la commune. Il paiera cependant un droit de réserve dont le montant sera fonction des loyers pratiqués pour les deux autres lots du ban.

Les enchères de départ pour nos deux lots seront de 3600€ pour le lot 1 (intégrant la forêt), et de 3000€ pour le lot 2 (côté terrain de foot). Si les prix ne montent pas, les loyers rapporteront chaque année 6600€ aux propriétaires. La surface non bâtie du ban de Zetting étant de 578 hectares, cela rapportera à chacun environ 11 centimes d'euros par are possédé par chacun. Mais le prix définitif ne sera connu qu'après l'adjudication qui aura lieu en fin d'année.

Selon leur surface de propriété, bon nombre de propriétaires ne vont pas récupérer leurs quelques centimes chaque année à la perception. Et si l'argent n'est pas réclamé dans les deux ans, la perception reverse cet argent à la commune. Ainsi, la générosité de ces personnes permet d'augmenter la part communale et presque de la doubler.

Mais revenons à notre question de départ : pourquoi avoir consulté chaque propriétaire ?

Il est possible, pour la commune, de récupérer la totalité des loyers versés par les chasseurs. Il faut pour cela que chacun des 2/3 des propriétaires des terrains acceptent de renoncer par écrit au loyer qui leur est dû, et que ces propriétaires représentent 2/3 de la surface chassable.

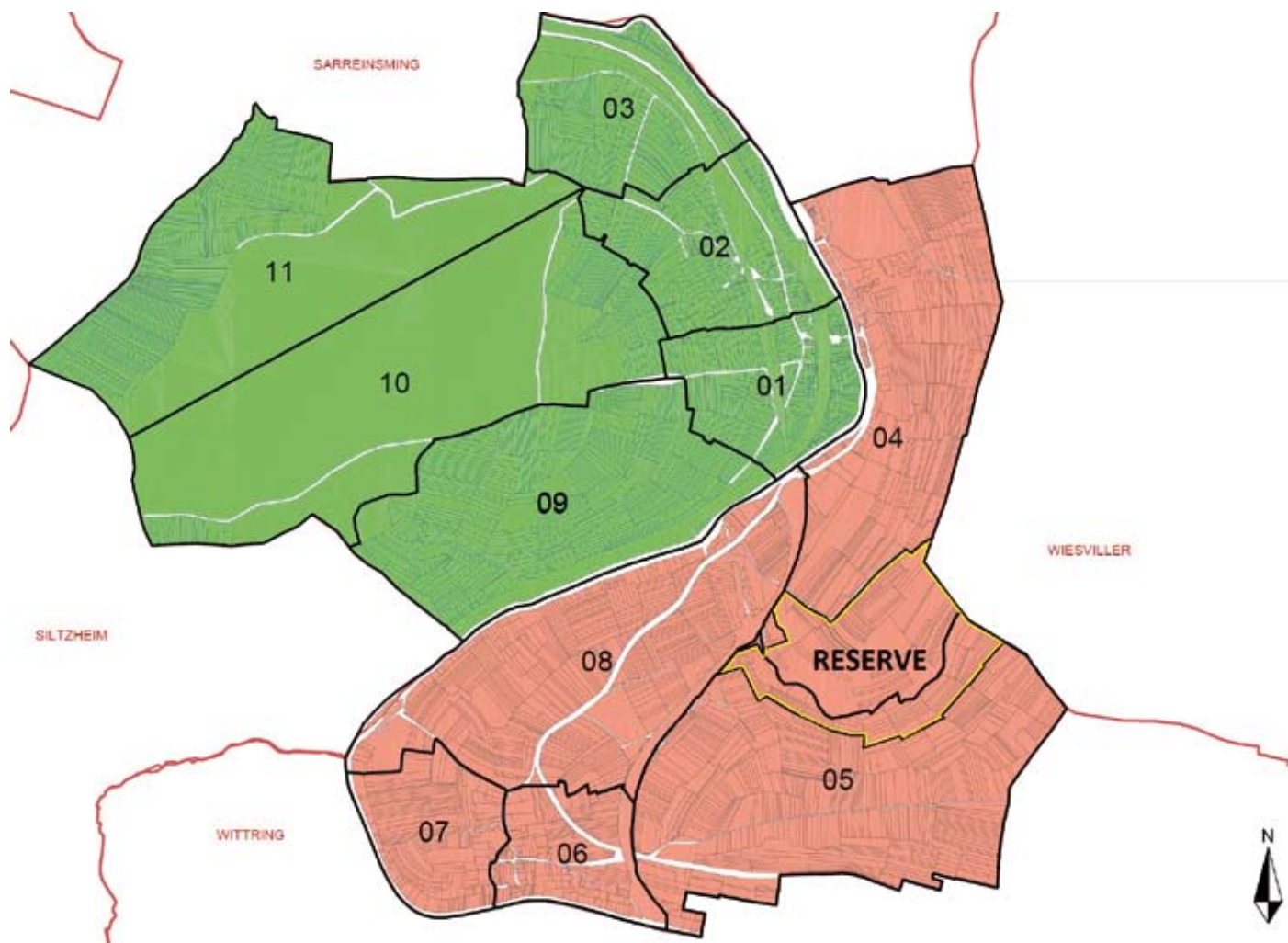
C'est pour cela que nous vous avons sollicité via un coupon à remplir. Résultat : 39% des propriétaires ont accepté de renoncer par retour de courrier, leurs terrains représentant 59% de la surface chassable. Loin des 66% nécessaires, ce résultat est quand même très positif : la majorité des habitants de Zetting et Die-



ding nous ont répondu renoncer à leur dû. Mais ils ne représentent que la moitié des 1200 propriétaires. En effet, près de 600 propriétaires terriens à consulter n'habitent plus notre commune. Et malgré que nous les ayons sollicité par courrier, peu ont répondu.

Le challenge était difficile sachant que cette consultation était obligatoire.

Mais il faut au final se satisfaire du résultat. Il laisse la possibilité aux propriétaires qui le souhaitent de récupérer le loyer des chasseurs. Ceux qui souhaitent laisser ce loyer à la commune le feront indirectement puisque la somme sera récupérée par la commune au bout de deux ans.



AJ CONSTRUCTION
GROS ŒUVRE - PETIT ŒUVRE - PLÂTRERIE - ISOLATION

**Votre spécialiste Isolation
à SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 28 13 61**



Forêt communale de Zetting

Une sortie instructive pour la nouvelle municipalité

Pour mieux comprendre les enjeux de la forêt, le garde forestier a proposé aux membres du conseil municipal de leur faire connaître ses richesses et le langage forestier, cette redécouverte avec un autre regard fut appréciée.



La forêt est un bien précieux pour nos villages, avec son cadre de vie agréable et naturel. C'est aussi une source de recettes pour la commune par les ventes du bois d'œuvre, du bois de chauffage en stères, et des adjudications des lots de coupes de bois à façonner.

Façonnement du bois de Chauffage : des points de vigilance

L'exploitation est une activité dangereuse, comme le prouvent régulièrement les faits divers, aussi des règles strictes s'imposent aux professionnels et peuvent être rappelées comme des conseils aux particuliers.

Les Mesures de sécurité sont :

- Port du casque de bûcheronnage, d'un pantalon anti-coupures, de chaussures de sécurité, de gants adaptés,
- Un outillage (tronçonneuse....) muni de tous les dispositifs de sécurité ;
- Trousse de première urgence à disposition ; chantier organisé pour assurer la sécurité de tiers pouvant évoluer à proximité ;
- Véhicule garé dans le sens du départ ;
- Travail en équipe privilégié
- Information de l'entourage du lieu précis du chantier avant de s'y rendre.



En cas de non respect, une suspension du chantier doit intervenir uniquement en cas de péril grave et imminent, elle est prononcée soit par l'ONF, soit par le Maire.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'exclure les coupes risquées des exploitations réalisées par les particuliers.

Pour la cession, la vente de bois sur pied se limite par exemple aux :

- bois sur pied d'un diamètre maximal de 30 cm à 1.30 m du sol, à l'exclusion des chablis groupés ou présentant un danger pour l'exploitation ;
- houppiers restant sur coupe après exploitation des grumes (possible recours à des bucherons professionnels pour une première découpe ;
- rémanents d'exploitation et bois isolés ou éparpillés.

Le respect des sols forestiers

80 à 90 % du tassement d'un sol (avec ou sans ornières) a lieu entre le premier et le troisième passage d'un engin. Pour préserver le reste du peuplement, des cloisonnements peuvent être mis en place afin de limiter le passage à ces seules bandes. Le contrat de vente implique l'interdiction de sortir des cloisonnements.

Par ailleurs des interdictions de circuler peuvent être prises par les agents ONF lorsque les conditions sont défavorables (sols trop humides...) pour éviter de dégrader la desserte forestière.

A noter : même s'ils n'ont pas les dimensions des engins forestiers, les véhicules des particuliers peuvent faire des dégâts. Les dégâts au sol dépendent en effet des caractéristiques du sol, du poids de l'engin, de la surface de contact au sol, de la charge à la roue...

Une matinée de plantations

De nombreux habitants ont prêté main forte à plusieurs membres du conseil municipal pour réaliser une régénération de parcelle.

Avec quatre cents plants regroupant des merisiers, des alisiers et des érables, le garde forestier Sylvain Mouchet a privilégié pour cette année des essences nobles, pour la vente du futur bois d'œuvre.

A l'issue de cette matinée de travail dans la convivialité, sous un temps relativement clément, les planteurs ont apprécié la soupe lorraine préparée par l'adjointe aux associations Martine Lett et ils ont partagé le verre de l'amitié. “





Maisons fleuries

Le 7 novembre a eu lieu la remise des prix aux lauréats :

M^{me} Martine Bellott
M^{me} Adèle Hoffmann
M^{me} Christiane Hoffmann
M^{me} Isabelle Huth
M^{me} Fabienne Kalis

M^{me} Marie-Agnès Kleinhans
M^{me} Marcelle Hen
M^{me} Simone Klam
M^{me} Agnès Meyer
M^{me} Marie-Jeanne Meyer

M^{me} Nadine Meyer
M. Yannick Meyer
M^{me} Raymonde Meyer
M^{me} Béatrice Lutz
M^{me} Katia Stuner



Nous avons associé nos ouvriers,
M. Mickael Meyer et Yves Schoettel à la fête.
Ils œuvrent tout au long de l'année pour embellir notre village.

TAXI SONIA **TOUTES DISTANCES**
7 jours sur 7

- Déplacements privés et professionnels
- Navette aéroports
- Transport de colis urgent
- Transport de malades en position assise (dispense d'avance des frais)

Sonia MULLER • 133, rue St-Michel • 57910 NEUFGRANGE
Tél. 06 80 43 60 38 / 03 87 28 13 59 - Fax 03 87 95 12 05
taxisonia57@aol.com

AJ FERMETURES
PVC, ALU, BOIS, FERMETURES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 28 13 61

Bibliothèque



Localisée à l'angle de la rue principale et de la rue de l'église, la bibliothèque municipale fait partie du réseau de la médiathèque de Sarreguemines, depuis l'année 2008.

Ainsi toute personne possédant la carte de membre de la médiathèque est d'office un membre de la bibliothèque de Zetting et peut donc y emprunter des ouvrages en complément de ceux de la médiathèque.

Le coût annuel est de 5 euros pour emprunter seulement des livres dans n'importe laquelle des bibliothèques du réseau et 10 euros pour emprunter aussi des CD et des DVD à la médiathèque. Toutefois, l'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour une personne mineure.

La collection des livres pour tout âge est abondée de nouvelles éditions deux fois par an, des nouveautés sont à découvrir.

Dans ce lieu de détente, vous pourrez essayer la lecture avec une liseuse : c'est un appareil, offert par le conseil général, qui permet d'agrandir les caractères sur un écran sans reflet pour ne pas fatiguer l'œil.



Chacun devrait pouvoir trouver un ouvrage qui l'intéresse entre les livres spécialisés allant de la cuisine à l'élevage en passant par les documentaires historiques, les romans policiers et autres, jusqu'aux bandes dessinées. Il est possible aussi de suggérer l'acquisition de certains ouvrages pour la culture et le loisir de chaque membre. Les bénévoles effectuent un roulement pour vous accueillir sur deux créneaux hebdomadaires : le lundi de 15 h à 18 h et le jeudi de 18 h à 21 h, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés.

Contact :

Tél : 03 87 09 99 72

E-mail : zetting.biblio@md.fitech.fr

Responsable : GIOVANNONI Dominique



LES SAPEURS POMPIERS ET LEUR AMICALE

Martine LETT a questionné Thierry MEYER, le chef du centre d'intervention de ZETTING :

ML : Pouvez-vous en quelques mots nous présenter vos missions et l'activité du centre ?

TM: Effectivement, j'ai repris la fonction de chef de centre lorsque Lucien HOFFMANN a fait valoir ses droits à la retraite en mars 2009. Notre centre se compose de 11 sapeurs pompiers. Nous avons pour obligation de suivre annuellement une formation, de maintien des acquis, dispensée par des instructeurs du centre de secours de Sarreguemines. Notre participation à ces sessions est obligatoire. Le personnel non validé pour l'un ou l'autre module ne possède plus l'aptitude à intervenir en cas de secours à la personne. La législation est stricte dans le domaine de la santé et c'est normal.

Nous dépendons du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle et nous devons rendre des comptes aussi bien au niveau des bilans d'interventions que de la gestion des personnels. Comme nous avons tous une activité professionnelle, en journée nous sommes doublés par le centre de Sarreguemines. Le soir à partir de 18h et jusqu'à 6h le lendemain nous devons assurer un service avec au minimum deux pompiers. Nous disposons du matériel de lutte contre l'incendie grâce à notre véhicule de premiers secours qui est muni d'une citerne d'eau de 400 litres.

ML: On aperçoit souvent nos pompiers entrain d'effectuer des manoeuvres à Zetting et Dieding.

TM: Oui nous effectuons des exercices d'incendie et de sauvetages régulièrement sur la commune afin d'identifier les risques propres auxquels nous pouvons à tout moment être confrontés. En cas d'inondations par exemple, nous ne pouvons pas compter sur un appui de nos homologues de Sarreguemines car en général ils sont confrontés aux mêmes difficultés au même moment.

Nous devons donc être capables de gérer la montée des eaux et l'évacuation des biens et des personnes en temps réel et en connaissant les points critiques. De même lors de feux de friches, nous connaissons parfaitement le terrain et les accès à certains endroits reculés de la commune. Lors de l'acheminement de moyens en eau plus lourds, nous permettons aux engins en appui de gagner facilement la zone d'intervention. La commune possède deux citernes d'eau enterrées l'une à Dieding et l'autre au lotissement des abeilles pour faire face aux besoins hydrauliques en cas d'incendie et nous veillons à leur approvisionnement et à leur fonctionnalité.

ML: Quel est le nombre moyen d'interventions effectuées annuellement par le centre local ?

TM: C'est très variable. Nous avoisinons généralement la cinquantaine d'interventions. Elles sont principalement axées sur le secours à la personne. Dans ce cas nous effectuons les gestes de premiers secours et le maintien en état des fonctions vitales des victimes. Nous sommes alors doublés par un véhicule de secours et d'assistance aux victimes de Sarreguemines qui se charge du transfert vers le service hospitalier car notre camion n'est pas un véhicule sanitaire.

ML: Comment la population perçoit-elle le fait d'être aidée par des bénévoles du village ?

TM: On intervient très souvent chez des personnes d'un certain âge pour des chutes à domicile, des malaises. On entre dans leur intimité et on arrive très bien à les rassurer alors qu'ils sont dans la détresse. Souvent lorsqu'ils nous reconnaissent ils se livrent plus facilement et sont aussitôt rassurés et l'intervention aussi délicate soit elle se passe dans un climat de confiance absolue. C'est pour nous un réel soulagement de voir qu'en plus de les assister nous contribuons à diminuer leur état de stress dans ces moments. En cas d'inondations ou de retraits de nids de guêpes ou même lors de feux de cheminées nous agissons en accord avec les propriétaires et là aussi nous avons toujours des retours positifs. Chaque intervention est différente mais nous sommes une équipe soudée et chaque personnel dispose de compétences qu'il faut savoir mettre à profit.



ML: Vous avez à Zetting la chance d'avoir une amicale de sapeurs-pompiers très dynamique.

TM: Tout à fait. L'amicale sert à gérer les affaires sociales du centre. La cohésion d'un groupe comme le nôtre ne s'obtient qu'en partageant des moments un peu plus festifs en intégrant nos vétérans qui nous ont précédé. La vente annuelle de nos calendriers nous permet de payer notre assurance à l'Union Départementale et d'organiser quelques moments récréatifs. Nous avons aussi aménagé notre local grâce à notre trésorerie. Nous faisons un don annuel à l'oeuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France qui ont des difficultés. Notre amicale est dynamique et je tiens à remercier toute l'équipe pour leur implication et leur dévouement. Nous regrettons par contre le manque de jeunes ou moins jeunes recrues. C'est le cas aussi dans tous les centres avoisinants. Le bénévolat est en perte de vitesse et c'est regrettable. De nombreux centres ferment leur porte face à l'absence de recrues. Nous essayons de lutter tant bien que mal contre ce fléau.

ML: Vous avez le soutien de la population et de la municipalité. Un grand merci à vous pour votre implication au service des autres.





Etat Civil

NAISSANCES 2014

BRUNDALLER	Calypso	04/01/2014	Sarreguemines	10 Grand'Rue - Dieding
GACHET	Meyra	15/02/2014	Sarreguemines	2 rue des Saules - Dieding
PIRAS	Louisa	20/02/2014	Sarreguemines	7 La Pommeraie
NACHI	Sacha	25/03/2014	Sarreguemines	20 rue de l'Eglise
NALLOT	Arthur	27/03/2014	Sarreguemines	16c la Pommeraie
KIRCH	Eva	05/04/2014	Sarreguemines	9 Grand'Rue - Dieding
ROBIN	Zachary	11/04/2014	Peltre	21 La Pommeraie
BUHR	Soren	06/06/2014	Schiltigheim	26 rue du Maire Jamann
KREMER	Daphnée	11/07/2014	Sarreguemines	3 La Pommeraie
KALIS	Noellie	29/10/2014	Strasbourg	5 rue de la Chapelle
MOSBRUCKER	Gabriel	09/12/2014	Sarreguemines	11 La Pommeraie

MARIAGES 2014

ATTARDO Anthony	SORRENTINO Cathia	28/06/2014
THIEL Frédéric	RISSE Laetitia	19/07/2014
HERBETH Stéphane	SCHNEIDER Alexandra	06/09/2014
HOFFMANN Loïc	TAESCH Laura	06/09/2014

DÉCÈS 2014

GAPP	Marie, Camille	16/06/2014	Sarreguemines
SPREDER	Bernadette	04/07/2014	Sarreguemines
LUTMANN	Julien	11/07/2014	Sarreguemines
MEYER	Bernard	16/07/2014	Sarreguemines
DEHLINGER	Didier	03/08/2014	Strasbourg
MISSLER	Aloyse	13/11/2014	Sarreguemines
HEITZ	Denise	09/12/2014	Sarreguemines

Club Epargne



Club Epargne « Bonne Espérance » Sortie du 30 août 2014

Comme chaque année, le club organise une sortie en été pour ses adhérents ainsi que pour les non-membres.

Cette fois-ci nous étions une quarantaine à visiter Luxembourg ville. Découverte du quartier d'affaires en autocar, puis de la vieille ville à pieds.



Après un bon repas, direction Remich où nous avons arpenté la cave souterraine du domaine Saint-Martin suivi d'une dégustation de leurs vins et du crémant en particulier, avec modération bien sûr.

Puis nous avons passé deux heures agréables à bord d'un bateau de croisière sur la Moselle.



Ainsi s'achève cette belle journée qui fut non seulement conviviale mais aussi instructive et en espérant être encore un peu plus nombreux l'année prochaine.



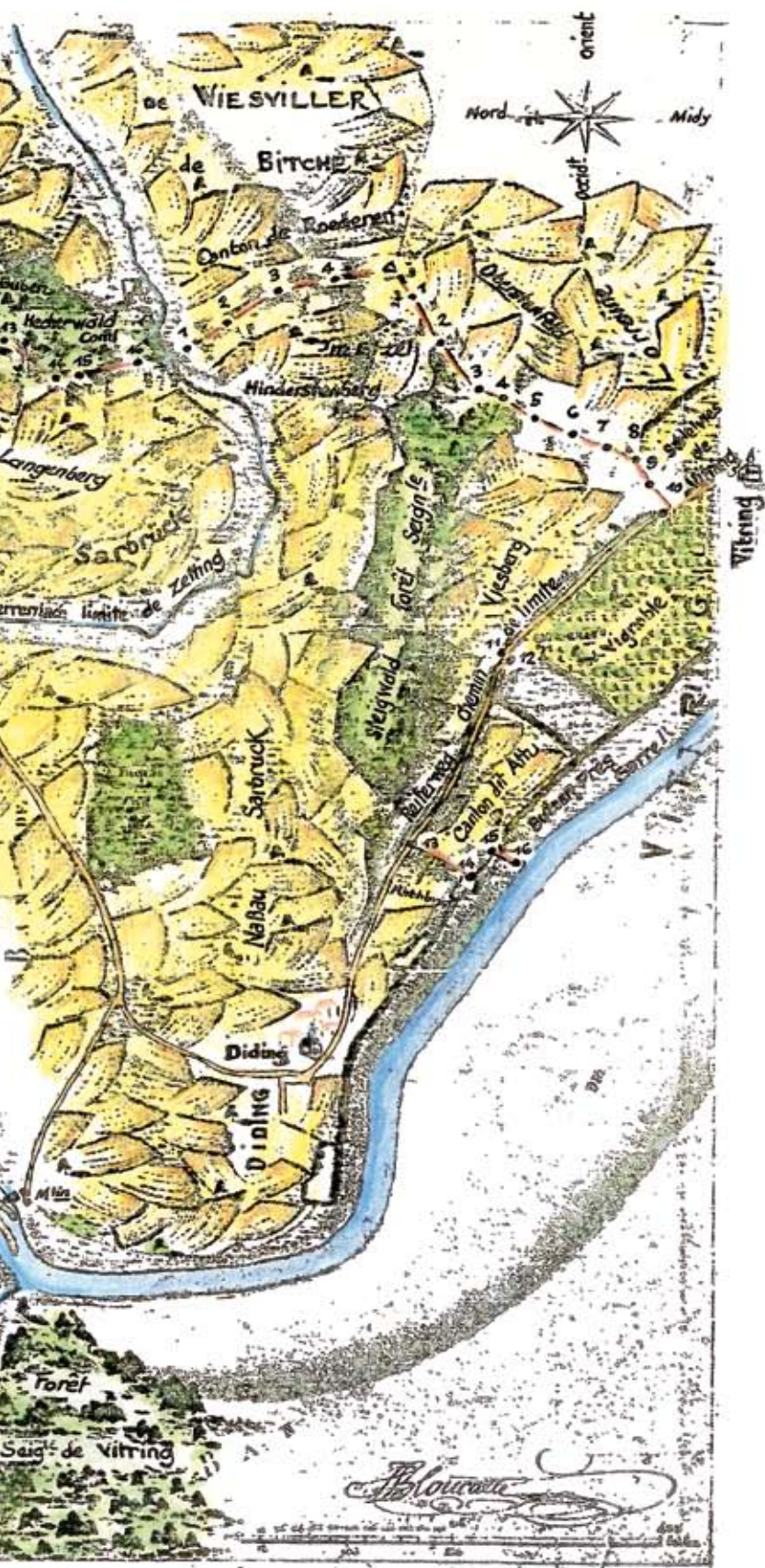
NB : Carte dressée par Johann Anton BLOUCATTE, géomètre de Sarreguemines, décédé en 1778.

Etude de la carte réalisée par l'abbé Jacques TOUBA, historien et curé de Zetting de 1913 à 1938 et publiée dans la revue scientifique d'Alsace Lorraine de Strasbourg de 1936.

Le détenteur de la carte était M. Peter Lersy de Dieding.

Un peu d'Histoire... pour élucider le mystère des ap...
Dès l'époque romaine, la culture de la vigne fut diffusée da...
la récolte d'un bon vin.

Le vignoble perdura à travers les époques, et connut son a...
des viticulteurs du Palatinat qui craignaient que la maladie...
une prime fut accordée sous condition de ne pas en repla...
Entre les guerres, les flancs du « Reberg » se couvrent d...
Il fallait soulager les maux dus au travail difficile que ce soit



Carte de 1768

Générale des Bans de ZETTING et Diding

Villages du Comté de Sarbrück
de leurs limites entre ceux de **Sarinsming**,
Wieswiller et Vitring Lorraine ;

Baillage de **Sarguemines** et aussi du ban de
Sultzheim , Nassau **Weilbourg**.

Le cours de la **Sarre**, les forêts qui longent les
limites et les ruisseaux appelés **Herrenlach** et
Augbach.

Le premier fait limite des bans de **Zetting** et
Diding.

Le second sépare **Vitrang** et **Sultzheim**.

Les N° des bornes sont en rouge le nombre ajou-
té distingue d'une pierre tribanalle à l'autre les
distances en piés, mesure de Roy.

La teinte jaune démontre les limites de la **Souve-
raineté de France**.

La rouge celle d'**Empire**.

Levée, dressée et dirigée par les géomètres du
Roy soussignés, le tout conforme au procès-ver-
bal de Messieurs les Commissaires.

Les bornes de cette limite sont 78 quarrés, deux
tribanalles et une Quatribanalle , en tout quatre-
vingt une bornes.

L'étendue de cette limite est de deux lieux un
quart et 233 toises de France.

Appellations d' aujourd'hui :

Dieding ; Sarrebrück ; Sarreinsming ; Vitring ;
Sarreguemines ; Sultzheim ; Schwarzbach ;
Augbach = Horbach
(ruisseau de Sultzheim appelé Rohrbach)

1 lieue = 4,444 km

1 toise = 1,949 m

1 pié = 1 pied du Roy = 32,5 cm

Appellations de lieux géographiques : « Reben » ou Reberg » liés à la « vigne » ?

Dans tous les pays conquis, les coteaux exposés plein sud de Zetting sur un terrain calcaire convenaient parfaitement à

la viticulture au début du XXème siècle, mais le déclin vint vers avant la Guerre de 1914 avec le « phylloxera » : sur l'incitation
des autorités allemandes provoquèrent l'arrachage des plants dans le Val de Sarre,
pour la production du « schnaps », considéré comme médicament ...

et à la Faïencerie de Sarreguemines ou dans les mines.



Nos petits chinois

Le spectacle de l'école maternelle a eu lieu le samedi 20 juin 2014 dans la cour de l'école. Les enfants nous ont emmenés voyager en Chine.



Le spectacle a démarré avec la « Danse du dragon ». Impressionnant et majestueux, le dragon mené par les moyens/grands a circulé à travers les petits.

Puis, nos petits chinois de Zetting ont dansé et chanté sous un beau soleil.



BRAVO A TOUS !!!!

Fresque murale en salle de motricité

Après avoir observé et étudié « l'arbre à spirales » de Gustav Klimt, nous avons réalisé une fresque de plus de deux mètres sur trois à la manière de l'artiste.

Voici l'œuvre de l'artiste :





1. Les enfants ont d'abord réalisé par groupes des spirales en pâte à modeler, ensuite les grands ont peint le tronc et les branches.



2. Les moyens/grands ont ensuite tracé les spirales sur l'arbre :



3. Puis, les petits ont décoré le bas de l'arbre en réalisant des fleurs avec leurs mains. Voilà notre belle fresque murale réalisée par nos petits artistes de Zetting.



Sortie au parc Sainte-croix de Rhodes





Ecole Primaire



Laurent BARTHEL a sollicité l'aide des élèves pour réaliser une saynète pour l'émission Platt bande. Il est venu plusieurs fois dans la classe pour faire répéter les élèves. Le 16 octobre 2013, ils ont été filmés.

Le 04 avril nous avons visité le musée de la faïencerie à Sarreguemines.





Visite de Saint-Nicolas

Galette des rois





ACCUEIL PERISCOLAIRE Multi-Site Rémelfing/ Zetting

Voilà déjà un an que le périscolaire a ouvert ses portes.

Quelques changements sont survenus cette année, un changement d'équipe, une nouvelle réforme et l'arrivée des accueils de loisirs.

Un changement d'équipe :

En effet, l'ancien directeur, Nicolas WEBER, a quitté notre multi-site.

Cependant, il continue de nous suivre de près car il est à présent coordonnateur au siège des PEP57.

La relève a été assurée par Mallory, ancienne animatrice à Rémelfing et titulaire du BAFD également.

Au côté de Virginie et Cathy, nous avons donc complété notre équipe avec deux nouvelles animatrices, Lorry référente à Rémelfing et Stéphanie qui intervient sur la pause méridienne à Zetting.

Les animations :

Trop de personnes pensent encore que le périscolaire est un mode de garde, nous avons demandé aux enfants pourquoi ils venaient au périscolaire?

A l'unanimité, ils ont répondu qu'ils aimaient venir car ils s'amuse.

Une victoire pour l'équipe qui remet aux parents des enfants épanouis chaque soir.

En effet, l'équipe propose des activités diverses et variées, tout en respectant le rythme des différentes tranches d'âges. Nous sollicitons les enfants régulièrement afin de satisfaire leurs attentes et leurs envies.

Chaque jour, et à chaque accueil, un atelier différent est proposé afin de respecter les besoins des enfants :

Le matin, de 7h30 à 8h30, nous favorisons des activités calmes et reposantes.

Le midi, de 12h à 13h30, nous proposons des jeux collectifs pour répondre à un besoin de socialisation et de communication.

Les soirs, de 16h à 18h, nous diversifions les ateliers :

- **le lundi** : atelier créatif (besoin de manipulation, de découverte),
- **le mardi** : initiation sportive (besoin de se mouvoir, de socialisation, de se situer dans l'espace),
- **le jeudi** : atelier culinaire (besoin de manipulation, de découverte, développer les sens),
- **le vendredi** : atelier découverte (besoin d'ouverture d'esprit, d'imaginaire).

Les nouvelles activités du vendredi, de 13h30 à 16h

- **Vendredi nouvelles activités périscolaire** : atelier artistique (besoin d'expression, de communication, besoin d'affection)

Cette année, nous souhaitons réaliser un spectacle de fin d'année car nous pensons qu'à travers l'art, tous les besoins des enfants sont favorisés (l'expression, la manipulation, la découverte, se situer dans l'espace, la socialisation, l'affection...).

Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Rémelfing/ Zetting

Du 20 au 24 Octobre a eu lieu le premier accueil de loisirs sans hébergement organisé par les PEP57 à Rémelfing.

Les enfants étaient accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 18h. Les parents avaient la possibilité de les inscrire sur la



base d'un forfait de 2 à 5 jours, avec un prix dégressif selon le nombre de jours.

Le thème proposé était « Légende et Magie ».

Durant l'accueil, les enfants se sont vu proposés des activités manuelles, tels que le bricolage en créant des marionnettes ou des décors afin de préparer un bal de monstres. Ils ont participé à un grand jeu, dans lequel, ils devaient libérer un magicien.

Tous les jours, les enfants pouvaient être déguisés et grimés, s'ils le souhaitaient.

Les anims sorcières ont appris aux enfants à réaliser des tours de magie et cuisiner des cakes ensorcelés.

Pendant cette semaine, une sortie culturelle était également organisée. Le matin, nous avons visité la médiathèque de Sarreguemines et une conteuse professionnelle nous a présenté un théâtre japonais le « Kamishibai ».

L'après-midi, nous avons visité le musée des Faïenceries et nous sommes allés au cinéma de Sarreguemines pour voir un film d'animation choisi par les enfants.

Le garde forestier est également intervenu pour présenter la forêt de la commune.

Afin de terminer la semaine en beauté, un bal de monstres a été organisé et pleins de bonbons ont été distribués.

Le prochain accueil de loisirs se déroulera à Zetting lors des vacances d'hiver du 09/02 au 13/02/2015.

Renseignements :

Horaires du périscolaire multi-site

	Rémelfing	Zetting
Lundi	07h30 - 08h30	07h30 - 08h30
	11h50 - 13h30	11h50 - 13h30
	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00
Mardi	07h30 - 08h30	07h30 - 08h30
	11h50 - 13h30	11h50 - 13h30
	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00
Jeudi	07h30 - 08h30	07h30 - 08h30
	11h50 - 13h30	11h50 - 13h30
	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00
Vendredi	07h30 - 08h30	07h30 - 08h30
	11h50 - 13h30	
	16h00 - 18h00	

Adresses :

PEP57 Accueil périscolaire
13 rue de Nancy
57200 Rémelfing

ou

PEP57 Accueil périscolaire
4 rue des Mésanges
57905 Zetting

Tél. 06 29 20 58 22

E-mail : periscolaire.remelfing-zetting@pep57.org





Conseil de Fabrique de Zetting

Membres de droit :

- Monsieur le Curé : Franck Knorst
- Monsieur le Maire : Bernard Fouilhac-Gary
- La présidente : Gabrielle Piznal
- Le trésorier : Laurent Barthel
- La secrétaire : Michèle Lauer
- Les membres : Liliane Florsch
Sylviane Dubocquet



Les nouveautés au sein de la paroisse :

- un apéritif a été servi au fond de l'église pour la fête patronale : St Marcel
- marche des crécelleurs : le vendredi saint, les enfants de chœur, accompagnés des personnes qui le désiraient, ont sillonné les rues du village avec crécelles et chants de circonstance en allemand puis partagé un repas frugal à la salle socio-culturelle.



- cette année environ 150 jeunes de l'archiprêtré se préparant à la confirmation ont parcouru différentes rues de Zetting en s'arrêtant aux stations du chemin de croix.



- distribution d'enveloppes afin de récolter des fonds pour le chauffage et l'entretien de l'église car les comptes annuels présentent un grand déficit (environ 3000 euros)
- des travaux sont prévus dans la salle St Guy
- un goûter a été servi aux bénévoles.



M. le curé, M. le maire et le conseil de fabrique remercient toutes les personnes ayant fait un don pour l'église.

Enfants de chœur



La parole est aux enfants de chœur...

Cette année, nous étions 7 à servir durant les offices sur Dieding et Zetting, âgés de 9 à 15 ans

Les plus grands forment les plus jeunes pour venir prendre la relève et assister le prêtre lors des messes sur Zetting et Dieding les samedis soir et dimanches matin.

Si vous n'êtes pas familier de nos églises, vous nous rencontrez également dans les rues ou à vos portes, remplaçant les cloches à pâques, et faisant la traditionnelle tournée des rois mages peu après Noël.

C'est pour nous l'occasion de remplir notre panier de friandises, mais également d'alimenter nos tirelires et la caisse des enfants de chœur.

En effet, tout ce qui est récolté lors de ces deux occasions se termine toujours par un goûter au cours duquel on partage vos dons entre chacun de nous. Les sommes d'argent récoltées sont toujours divisées en deux avant le partage : la moitié est déposée à la banque sur le compte des enfants de chœur, l'autre moitié nous revient et alimente nos tirelires. Il en est d'ailleurs de même de l'argent qui nous est parfois remis à l'occasion des baptêmes et des mariages : moitié-moitié !

Cette caisse des enfants de chœur nous permet d'économiser chaque année de quoi financer un voyage en bus à EuropaPark, avec l'ensemble des enfants de chœur des autres paroisses du Val de Sarre (Remelfing, Sarreinsming et Wittring). Un grand moment de gaieté que nous attendons toujours avec impatience.



➔ Cette année, nous avons pu faire deux équipes sur Zetting pour sillonner le village. C'est pourquoi certaines rues ont pu redécouvrir les crécelleurs et les rois mages, disparus depuis de nombreuses années.

↓ Avec le conseil de fabrique de Zetting, nous avons également invité l'ensemble du village à venir créceller avec nous le dernier soir de jeûne. Nous avons ainsi pu constater combien les chants étaient encore encrés dans la mémoire de beaucoup d'entre vous et nous avons reçu une bonne leçon d'efficacité.

Nous repartagerons avec plaisir ce moment avec vous en 2015.

D'ici là, n'oubliez pas les enfants de chœur...





Mémoire collective

Contribution à la mémoire collective

Le vol de statues à Zetting en 1972

La presse régionale attire régulièrement l'attention des lecteurs sur la menace qui pèse sur une partie du patrimoine artistique de la Lorraine : le vol de statues de saints, de christs en croix des églises et des chapelles. Entre 1968 et 1974, le bilan se monte à 70 statues volées pour la Moselle qui, avec la Meuse, est le département lorrain le plus touché par le pillage des œuvres d'art religieux. Sur ce chiffre seules 4 statues ont été retrouvées à ce jour.

La liste de ces vols se passe à elle seule d'un long commentaire. Sont concernés entre autres : Enchenberg, Bonne fontaine, Saint Avold, Saint-Quirin, Siersthal, Valmont, Valmunster, Sarralbe, Wittring, Zetting,

Notre église a connu un vol déplorable dans la nuit du 12 au 13 octobre 1972.

Le Républicain Lorrain relate les faits dans son article du Dimanche 15 octobre 1972 :

Les malfaiteurs opèrent en l'église du XV^e siècle de Zetting, et emportent des statues de valeur.

SARREGUEMINES. – Un important cambriolage a été commis à l'église de Zetting, localité située près de Sarreguemines. Cette fois-ci, les malfaiteurs ont emporté un butin dont la valeur est difficilement estimable.

Hier matin, en effet M. l'abbé Jung, curé de la paroisse, constatait qu'une fenêtre de l'église avait été forcée. Pénétrant à l'intérieur de l'édifice, le prêtre remarquait la disparition des statues de saint Maurice et saint Marcel, pièces en bois sculpté datant du XVIII^e siècle, et la statue de la Sainte Vierge. En outre, il déplora l'absence de six chandeliers qui meublaient l'autel principal. Enfin, M. l'abbé Jung constata que les visiteurs avaient tenté de fracturer le tabernacle.

Il est certain que les voleurs connaissaient les lieux, c'est-à-dire qu'ils savaient qu'à l'intérieur de cette vieille église qui attire journellement de nombreux visiteurs, se trouvaient ces statues de valeur. Il est probable que les malfaiteurs étaient venus en voiture car les pièces dérobées accusent un certain poids, mais dans les environs immédiats de l'église, classée monument historique, personne n'a remarqué quelque chose d'anormal dans la nuit de vendredi à samedi.

Une enquête est ouverte par les représentants de la loi de Sarreguemines qui, hier matin, ont relevé d'intéressantes empreintes digitales, mais cette enquête s'avère difficile.»

Chaque perte est vécue localement comme un traumatisme et conduit peu à peu à un appauvrissement irréductible du patrimoine.

Devra-t-on arriver à la fermeture permanente de l'église pour sauvegarder le riche héritage religieux dans ce lieu ?

Il est essentiel de protéger notre patrimoine : nos croix du cimetière, croix des champs ou encore de la forêt dont on a constaté maintes fois des dégradations, nos anciennes bornes de délimitation du ban communal.

Malheureusement à ce jour, aucun indice n'a permis de retrouver la trace de ces statues du XVIII^e siècle volées il y a plus de 40 ans.

Sources :

- Les Cahiers lorrains – N° 3 – 1975
- Le Républicain lorrain du dimanche 15 octobre 1972



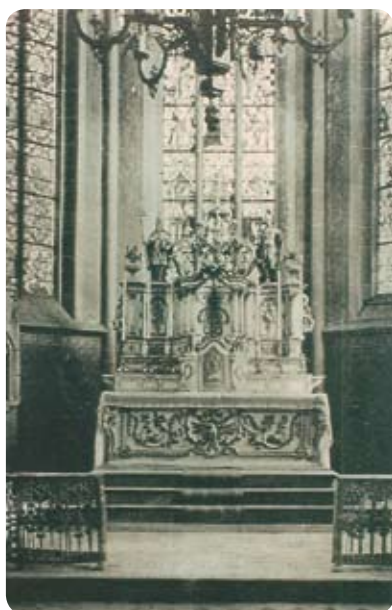
ST Marcel
Patron de la paroisse de ZETTING
Hauteur 1,10m



ST Maurice
Patron de la paroisse de THOLEY
Hauteur 1,10m

Ces deux statues en bois de tilleul datent de la fin du XVIII siècle.

Une très belle Vierge à l'enfant du XVIII siècle qui se trouvait sur un autel latéral de la nef a également disparu. Nous serions reconnaissants à toute personne en possession d'une photo de cette statue de bien vouloir la ramener en mairie afin de compléter notre inventaire.



L'autel de 1893



L'autel de 1960

Les statues étaient placées au-dessus de l'autel.
A noter aussi la beauté du banc de communion tout en fer forgé.



Association des Vétérans de Zetting-Sarreinsming

Un comité renouvelé en totalité

L'année a débuté dès Janvier par un petit « speck in wald » à l'initiative du Président pour présenter ses vœux aux joueurs, il fut suivi de la traditionnelle Assemblée Générale en Mars.

Après un an à la présidence, Fabien Gross se réjouit :

«Les membres sont actifs et solidaires pour le bon déroulement des manifestations, et le travail accompli par le Comité est efficace. Je remercie en particulier le trésorier Fabien Stenger, sérieux et méticuleux, et le secrétaire Gilles Le Borgne, pour l'élaboration du calendrier des matchs et sa disponibilité.»

«Je suis aussi pleinement satisfait des actions accomplies par le coach Christian Stern, les arbitres Philippe Daniel et Paul Raymond, et de l'organisation sans faille pour l'après-match de Denis Mathy et Yvan Vujkovic.

On ne peut aussi que se réjouir autant de l'implication de Jean-Claude Rohr, Patrice Heischling, Jean-Paul et Antoinette Helmer, indispensables au bon déroulement de la Marche populaire d'Automne 2013.»

Comité pour la saison 2014

Il se compose de :

Président	: Fabien Gross
Secrétaire	: Gilles Le Borgne
Secrétaire adjoint	: Denis Mathy
Trésorier	: Fabien Stenger
Trésorier adjoint	: Christian Huth
Assesseurs	: Paul Raymond, Philippe Daniel, Christian Stern, Francis Steiner

Contact : GROSS Fabien

Té : 06 89 09 89 07



Assemblée générale du 2 Mars

Une association dynamique

- La nouvelle manifestation : « le Diner Dansant du Printemps », animée par l'orchestre « FA SI LA danser » qui s'est déroulée le 22 Mars 2014 fut un franc succès au vu des couples de danseurs sur la piste et de l'ambiance joyeuse et conviviale régnante dans la salle et particulièrement parmi les organisateurs de la soirée.





Marche d'Automne

- L'évènement phare de l'année qu'est la journée « Marche d'Automne », fut organisé le 19 Octobre 2014 pour sa sixième édition.

L'itinéraire tracé par Jean-Claude et Patrice fut de nouveau un plaisir de découverte des sentiers de la forêt, et des rues de Zetting et des villages alentour.

Les marcheurs furent plus d'une centaine à en profiter, par un temps doux et clément, et tous ont apprécié l'accueil et les ressources en calories proposées par Philippe Daniel et Francis Steiner lors du relais.



La choucroute royale préparée par Fabrice Pellizzari, et servie sur assiette avec l'aide des conjointes des membres de l'association, fut appréciée par un nombre grandissant de plus de cent quatre vingt convives. L'animation musicale fut assurée par Didier Stern à l'accordéon accompagné de son jeune compère Thierry au clavier. L'après-midi, l'association Country Valley de Zetting a présenté plusieurs danses dynamiques et entraînantes sur un répertoire varié de chansons.

Des résultats sportifs mitigés

Sur le plan sportif, la bonne entente sur le pré lors des matchs, mais aussi pour les troisièmes mi-temps incontournables dans la pratique de ce sport d'équipe, a conduit à des rencontres cordiales.

En fin de saison, le déplacement à Ommersheim fut l'occasion d'un match engagé dans un esprit sportif puis de moments festifs pour le douzième anniversaire de cette rencontre transfrontalière.





AS ZETTING : Une saison bien remplie

L'Association Sportive de Zetting organise chaque année un certain nombre de manifestations qui lui permet de couvrir en partie ses frais de fonctionnement et participe ainsi activement à la vie associative de la commune.

Soirée Moules Frites

Cette année le club a souhaité innover en proposant une nouvelle manifestation, à savoir une soirée « Moules-Frites » qui se déroula le samedi 1er février 2014 dans la salle Socio Culturelle du village. Le succès fût incontestable : plus de 150 convives ont répondu présent lors de cette première parfaitement réussie. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 2e édition le samedi 28 février 2015 dans la salle Socio Culturelle de Zetting.

Autres manifestations

Les manifestations carnavalesques restent les manifestations phares du club.

Le Bal des Enfants, organisé cette année le dimanche 2 mars et animé depuis de nombreuses années par DJ57 et ses mascottes, est très apprécié par les enfants du Val de Sarre. Cette année encore, le succès ne s'est pas démenti.

Le Bal du Rosenmontag connaît à nouveau un succès grandissant depuis l'arrivée aux commandes de Jacky Melody il y a 3 ans maintenant. L'édition du 3 mars dernier n'a fait que confirmer cela, avec une fréquentation nettement en hausse et une salle comble. L'ambiance fût extrêmement conviviale, à tel point que les carnavaliers ont eu beaucoup de mal à quitter la salle à la fin de la soirée, ponctuée par la traditionnelle soupe à l'oignon.





La journée « Tout le monde joue au Football » organisée le dimanche 6 juillet a connu une belle fréquentation. Malgré des équipes un peu moins nombreuses qu'à l'accoutumé, un nombreux public a profité de la météo clémente pour venir passer une journée agréable au stade René Bernard. La soirée fût malheureusement un peu perturbée et écourtée par un gros orage qui faillit emporter les tonnelles sous lesquelles les convives s'étaient abrités en soirée. Le bilan de cette journée reste très positif, malgré cet aléa climatique.

Bilan sportif encourageant

Le bilan sportif de la saison 2013/2014 fût très encourageant pour l'équipe Senior A qui a fini son championnat en 2e position du groupe O de 3e division. La saison fût un peu plus compliquée pour l'équipe B, avec des résultats sportifs moins positifs, mais cette dernière a fait preuve d'un esprit sportif et d'une solidarité qui força l'admiration de ses adversaires durant toute la saison. C'est de très bonne augure pour l'avenir du club, qui s'efforce de véhiculer l'esprit de groupe et de camaraderie à ses joueurs.

Saison 2014/2015

La saison 2014/2015 a débuté de façon encourageante pour les deux équipes seniors de l'ASZ. Grace à l'arrivée de quelques renforts durant l'intersaison et aucun départ parmi l'effectif senior de la saison précédente, les deux équipes seniors effectuent un début de saison encourageant. L'objectif de l'équipe A est très clairement de gagner sa place en 2e division en fin de saison. L'équipe B, coachée cette année par David Guth, parviendra-t-elle à en faire autant et à grimper un échelon également ?...Réponse en fin de saison.

Manifestations de l'ASZ en 2015 :

Soirée Moules Frites : Samedi 28 février 2015
Bal Des Enfants : Dimanche 15 février 2015
Bal Du Rosenmontag : Lundi 16 février 2015
Tout Le Monde joue Au foot : Dimanche 5 juillet 2015

Contacts :

Président : MEYER Romain Tél: 06 37 62 27 67
Vice-Président : MEYER Mickael Tél: 06 33 90 78 27
Trésorier : JEDAR Bernard Tél: 06 78 68 72 61
Secrétaire : MEYER David Tél: 06 72 49 62 89



Brioches de l'amitié

Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'amitié a permis de verser la somme de 565.20 euros à l'association familiale d'aide aux enfants inadaptés de Sarreguemines.

Merci aux membres du club de foot pour leur participation active.



AVDS (Avenir Val De Sarre)

Le bilan de la première saison du nouveau regroupement Avenir Val de Sarre, la toute nouvelle « école de football » qui forme les jeunes talents des clubs de Zetting, Wittring, Remelfing, Sarreinsming et Siltzheim/Neufgrange, fût globalement positif.



AVDS U6



AVDS U9



AVDS U11



AVDS U13-1



AVDS U13-2



AVDS U15

Recensement



RECENSEMENT
de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



Insee & votre commune

Petit encart d'informations :

Les agents recenseurs sont M^{me} Christelle PLATZ et M. Christian LETT. Réservez-leur le meilleur accueil possible.



TECHNIC MEDICAL

Fort de ses 30 ans d'expérience, TECHNIC MEDICAL vous accompagne et vous conseille dans l'achat de matériel médical.

Tout pour le maintien à domicile et l'aide dans la vie quotidienne

 Couches et alèses
 Table à manger au lit
 Déambulateur, canne ...
 Chaise percée
 Rehausse WC
 Fauteuil roulant

Livraison à domicile

Vente et Location de lit médicalisé, de fauteuil roulant, de soulève-malade...

Nous vous accueillons :
du Lundi au Jeudi : de 8 à 12 et de 13 à 17h
le Vendredi : de 8 à 12 et de 13 à 16h

28, Grand rue 57905 DIEDING - ZETTING
Tél 03 87 02 17 97 - Fax 03 87 02 00 66
technic.medical@free.fr

PASCAL STIEBERT
- ARCHITECTE -

142, Rue du Maréchal Foch
57200 SARREGUEMINES

Tél 03 87 95 74 96 - Fax 03 87 95 56 70
email : p.stiebertarchitecte@wanadoo.fr



Country Valley

L'association **Country Valley** a été créée en septembre 2009, afin de promouvoir la danse country aux personnes de Zetting, Dieding et des villages alentours.

L'objectif de l'association est de pratiquer cette activité ludique et bienveillante qui est destinée à tous et à tout âge, dans une ambiance très conviviale.



Soirée carnaval 2014

L'association compte une cinquantaine de membres dont quarante danseurs répartis dans deux cours de niveaux différents ainsi que d'une dizaine de membres bienfaiteurs.

Le mardi de 19 h 30 à 21 h ; le cours pour les débutants est assuré par les animatrices Virginie Stuner, Marcelline Weber et Anne Schlegel. Elles partagent leur passion dans la bonne humeur tout en enseignant avec persévérance et pédagogie. Leur choix des danses et des chorégraphies est adapté au niveau et selon les progrès du groupe.

Le jeudi soir de 19 h 30 à 21 h 30, le cours des confirmés est dispensé par Jacky Albert. 24 danseurs participent à ce cours très dynamique dans une ambiance conviviale. Le répertoire musical varié et très entraînant, allie la country en line, en couple ainsi que la new line dance.

De plus, les danses enseignées lors des ateliers assurés par l'Interclub Grand Est sont apprises afin de synchroniser les pas avec les autres clubs de l'Est de la France voir international.

Le comité se compose de :

- **LE BORGNE Marie-Claire**, présidente
- **DEL BIANCO Estelle**, vice-présidente
- **KOSCHER Marion**, secrétaire
- **KOSCHER Steve**, Secrétaire -adjoint
- **LOHMANN Martine**, trésorière

- **BLETSCH Sylvie**, trésorière-adjointe
- **KOELSCH Laurence**,
- SCHLEGEL Anne**,
- SCHOTT Virginie**,
- STUNER Virginie**
- et **WERGUET Thiphanie**, assesseures.



Soirée organisée par Country Valley le 27 septembre à Zetting

La soirée du 27 septembre 2014 était animée par Yves'D, chanteur et guitariste Suisse qui a déjà participé aux plus grands festivals Country de France et de Suisse. Dans une salle magnifiquement décorée digne d'un autre monde, les danseurs venus parfois de très loin ont enflammé la piste de danse sur des morceaux traditionnels de musique country ou des titres plus actuels voire du rock'n roll.

Histoire et origine de la danse country

Pour comprendre l'histoire de la danse country, il faut remonter très loin dans le temps. La danse country a trouvé son origine des folklores introduits en Amérique par les colons irlandais, écossais, allemands, autrichiens, français, polonais...en parallèle avec la musique Appalaches au 19ème siècle. Ces musiques se mélangèrent aux musiques amérindiennes et mexicaines. Cette musique accompagnait les fêtes lorsque les hommes rentraient des montagnes, des mines ou des champs. C'est l'époque de la conquête de l'Ouest, des cow-boys, des chevaux, des bottes en cuir et des chapeaux.

Les cow-boys solitaires allaient de ranch en ranch, ils s'associèrent aux danses en dansant seul, en groupe ou en imitant des danses en couple. La danse en ligne est née. Cette danse a su traverser les siècles s'adaptant aux nouvelles tendances et épousant les courants musicaux pour maintenir sa modernité.

L'association participe aux manifestations country organisées par les autres clubs de la région. Des sorties toujours très plaisantes !

Le Country Valley soutient également des associations telles « les Virades de l'Espoir », ainsi le groupe de démo s'est rendu le 21 septembre à Noussviller-Saint-Nabor.



Soirée Halloween organisée par les Tennessee Dancers de Woustviller



Les Virades de l'Espoir à Noussviller St Nabor

Contact :
Marie-Claire Le Borgne au 06 01 48 80 42
Countryvalley.zetting@gmail.com



Les Arboriculteurs

L'assemblée générale du 25 avril 2014 a apporté une légère modification du comité.

Pour le renouvellement du tiers sortant, étaient concerné le Vice-président Dominique Giovannoni, le trésorier Denis Meyer et les assesseurs Bernard Meyer et Jérôme Killian. Les 4 personnes étant candidates à leur propre succession, ont été réélues à l'unanimité.

D'autre part, Marcel Meyer qui n'était pas concerné par ce tiers sortant, a remis par courrier sa démission du comité. Le président André ALBERT a rappelé les fonctions de Marcel chez les arboriculteurs. Il est adhérent depuis 1976, il a été 34 ans au comité dont 16 ans comme président et 7 ans en tant que vice-président. Il a aussi obtenu la distinction de la Pomme d'Or en 1987. Par un vote à l'unanimité Marcel a été élu Président d'honneur de notre association.

Pour combler ce poste, José Pexoto, candidat, est élu assesseur au comité.

En 2013, 4 adhérents ont reçu la distinction par un diplôme et l'insigne de la pomme d'argent: il s'agit de Jérôme Killian, Ervin Schmidt, Denis Meyer et Bernard Meyer.

L'assemblée générale fut close par un vin d'honneur pour toutes ces distinctions.

Composition du nouveau comité :

Président :	André ALBERT
Vice – président :	Dominique GIOVANNONI
Secrétaire:	Lahcène NACHI
Secrétaire adjointe :	Anne HOFFMANN
Trésorier :	Denis MEYER
Trésorier adjoint :	Mohamed GHAZZALE
Assesseurs :	Alain MEYER
	Lucien KLEIN
	Jérôme KILLIAN
	Bernard MEYER
	Jean-Claude ROHR
	José PEXOTO
Président d'honneur :	Charles OBRINGER
	Marcel MEYER



Pour les quantités récoltées 2014 fut une année exceptionnelle pour les pommes.

Nos activités :

- La fabrication artisanale de jus de pomme mis en bouteilles ou en cubitainers de 5 litres.
- La distillation des eaux de vie de sa propre récolte de fruits.
- La formation arboricole, des stages sont proposés aux adhérents.
- Conseils de plantation, de taille et d'entretien des arbres fruitiers.
- Groupements de commande d'arbres fruitiers et d'ornements auprès des pépinières, afin de bénéficier de tarifs avantageux.

André ALBERT



Exposition avicole de Zetting

Plus de 230 jeunes sujets exposés aux yeux des visiteurs

Pour sa 22^{ème} édition, l'exposition avicole du club de Zetting-Val de Sarre organisée dans la salle socioculturelle a connu le succès habituel. 12 membres du club et autres éleveurs de clubs voisins ont participé à l'élaboration de cette fête avicole, la mise en place des cages, la répartition des animaux dans la salle. Outre les nombreux visiteurs, le club a pu servir plus de 80 repas le samedi soir et autant le dimanche à midi. Les bénévoles avaient fort à faire.

Lors de l'inauguration, le président Marc Schloesser ainsi que les personnalités présentes ont abordé ce problème du bénévolat en constante chute pour toutes les associations. Ils ont aussi déploré l'augmentation du coût des nouvelles réglementations sanitaires et médicales pour les petits éleveurs. Leur activité est de plus en plus encadrée et surveillée. Mais tous, Bernard Fouilhac-Gary maire de Zetting, J.C.Karmann président du groupement, Nathalie Staub vice présidente de la CASC, J.Karmann conseiller général, M.Weber conseiller régional, ont noté le sérieux du travail accompli. Ils ont surtout vanté la qualité et la diversité des jeunes sujets exposés et félicité les exposants.



Grands prix et coupes ont été décernés aux exposants suivants :

Catégorie volailles (Juge : Jean-Michel Leininger) :

Lucien Staub (canard coureur indien), Jean-Claude Scheidecker (Australorp et Barnevelder), Emilie et Maxime Megel (Welsumer orangé et Poule de Twente argenté), Aude et Clément Bernd (Wyandotte saumonée naine), Brigitte et Marc Schloesser (Bielefelder naine).

Catégorie lapins (Juge : Gilbert Daub) :

Bernard Blaese (Argenté de Champagne), Nicole Karmann (Lièvre belge), Brigitte et Marc Schloesser (Rex blanc et Brun marron de Lorraine), Lucien Staub (Argenté anglais crème), Aude et Clément Bernd (Hotot nain).

Catégorie pigeons (Juge : Romain Schlemme) :

Jean-Claude Zapp (Romain blanc et Frisé blanc), Emilie et Maxime Megel (Sotto Banca et Tambour d'Arabie blanc), Emile Ehrhardt (Huppé de Soultz).



Renseignements utiles

➤ Mairie :

13, rue de l'Eglise

Tél : 03 87 02 38 68

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Site : www.zetting-dieding.fr

➤ Secrétariat de mairie :

Mme Katia STUNER

Permanence du Maire :

Vendredi de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Lundi et Mardi de 18h à 19h et sur rendez-vous

➤ Syndicat intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling :

Siège social :

Mairie de Zetting aux heures d'ouverture

Tél : 03 87 02 38 68

Président : M. Fabien STENGER

Secrétaire : Mme Katia STUNER

Agent d'exploitation : M. Christian HUTH

Agent technique : M. Christophe HEITGER

➤ Sapeurs pompiers :

Chef de centre local : Adjudant Thierry MEYER

Tél : 18

➤ Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST

Tél : 03 87 98 07 10

➤ Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

➤ Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise

Ouverture : Lundi de 15h à 18h - Jeudi de 18h à 21h

Tél : 03 87 02 36 35

➤ Déchèterie de Zetting :

Lundi et samedi de 9h à 12h20 / 13h à 16h50

Mercredi et vendredi : 9h à 11h50

➤ Location de la chambre mortuaire

S'adresser à la mairie

- mise à disposition gratuite pour les familles des défunts de la commune.

- 60 euros pour les familles des communes voisines.

➤ Location de la salle socioculturelle

(hors charges facturées en sus) :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial.....300€

- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées (départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge).....250€

- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires, Bal des enfants) et Assemblée générale.....200€

- Retrouvailles après funérailles.....60€

- Location de tonnelles.....30€/tonnelle (aux utilisateurs de la salle qui en auront fait la demande)

- Réunion d'information, réunion électorale
Gratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales, pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an

- une facturation de la 2^e manifestation à 50%

- une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

- une gratuité de la salle pour l'assemblée générale des associations locales (hors charges facturées à 50%)

Responsable de la publication : Bernard FOUILHAC-GARY

Responsable de la rédaction : Martine LETT

Avec la participation de Gilles LE BORGNE, Bernard JEDAR, Michèle PEIFER, Blandine STENGER, Nathalie BENMEDJEBER, Alphonse ERTZSCHEIDT, Michael KREMER, Katia STUNER, les écoles maternelle et élémentaires, le périscolaire et les associations. Carlo DEL BIANCO, Philippe DANIEL, Fabien STENGER, Fabien GROSS, Christian STERN, Marc SCHLOSSER, Lahcène NACHI, Dominique GIOVANNONI, Antoine MEYER, Gaston KLAM, Stanislas PIZNAL, Marie Claire LE BORGNE, Albert ANDRE, Antoinette BLAESE, Lucien SCHLEGEL, Corinne FOUILHAC-GARY, Thierry MEYER, Gaby PIZNAL



SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 26 28 20

BEYEL



FIOULS - HUILES - KÄRCHER

57930 MITTERSHEIM

Tél. 03 87 07 67 23 - Fax 03 87 07 53 41

Boulangerie - Pâtisserie

Blé d'Or

54a Route de Bitché
57200 Sarreguemines
Tél. 03.87.28.79.47

Pompes Funèbres

Eternité

Organisation des Obsèques
Démarches, transports
avant et après mise en terre
Contrat Obsèques
Personnel qualifié à votre service
24h24 et 7j/7



Vente d'articles religieux
Grand choix en plaques
et arrangements florals

Tél. : 03 87 02 8000

1a, route de Nancy - 57200 SARREGUEMINES
pfbitché@wanadoo.fr


INTER-TOURS
voyages

3 Route de Phalsbourg
SARRE-UNION
122 Route de Bitché
SARREGUEMINES

Tél. 03 87 95 01 23
Fax 03 87 95 42 08


www.sotram-voyages.com

MULTI SERVICES

- RAMONAGE - DEBISTRAGE
- FUMISTERIE - TUBAGE
- NETTOYAGE CHAUDIERE
- NETTOYAGE INTERIEUR/EXTERIEUR
- ENTRETIENS ET TRAVAUX DIVERS

JLP



72, rue de la chapelle • 57200 WIESVILLER
Port. 06 08 03 33 82 • 06 82 49 86 92
Tél. 03 87 02 23 42 • multiservicesjlp@orange.fr

Ets Paul KIHL

S.A.S. au capital de 215 163 €

57203 **SARREGUEMINES** CEDEX - 18 rue de Steinbach - B.P. 20327
Standard : 03 87 98 44 31 - Commande : 03 87 98 94 30
Télécopie : 03 87 98 37 88 - E-mail : kihl@kihl.fr

57400 **SARREBOURG** - Zone Industrielle - Rue Auguste-Lumière
Standard : 03 87 03 23 26 - Télécopie : 03 87 23 99 32

Distributeur de boissons- Vins et Spiritueux en Gros

RESTAURANT LE CAQUELON

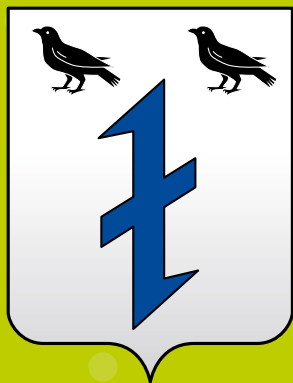
Le spécialiste des fondues



**6, rue de la Sarre
57905 DIEDING**

**Tél. 03 87 02 12 86
Port. 06 78 81 27 53**

lecaquelon57@gmail.com



Mairie

13 rue de l'Eglise

Tél. : 03 87 02 38 68

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Site : www.zetting-dieding.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h 15 à 11 h 45

Permanences des élus

M. le Maire :

Le vendredi de 18 h à 19 h

Les Adjointes au Maire :

Lundi et Mardi de 18 h à 19 h